



La Banque Laurentienne du Canada abaisse son taux préférentiel

Montréal, 23 octobre 2024. – La Banque Laurentienne du Canada (TSX :LB) annonce qu'elle abaisse son taux préférentiel, ainsi que celui de B2B Banque, de 50 points de base, soit de 6,45 % à 5,95 %, et ce, à compter du 24 octobre 2024.

-30-

À propos de la Banque Laurentienne

Fondée à Montréal en 1846, la Banque Laurentienne souhaite favoriser la prospérité de tous les clients grâce à une approche spécialisée pour les services aux entreprises et à des services bancaires à faible coût conçus pour faire fructifier l'épargne des Canadiens de la classe moyenne.

Comptant environ 2 800 employés, la Banque offre une vaste gamme de services financiers et de solutions axées sur le conseil à ses clients partout au Canada et aux États-Unis. La Banque Laurentienne gère un actif au bilan de 47,5 milliards \$ de même que des actifs administrés de 26,9 milliards \$.

Renseignements :

Mélanie Bouchard
Vice-présidente adjointe, Communications et Transformation
Banque Laurentienne du Canada
media@blcgf.ca